

2ème JOURNÉE INTERRÉGIONALE

DES SMR PÉDIATRIQUES

22 Novembre
2024

PROGRAMME

8h30-9h : Accueil

9h-9h30 : Mot d'accueil par l'ARS Bretagne et l'ARS Pays de la Loire

Quelle place pour les SMR pédiatriques dans le parcours de soins des enfants avec TSLA ?

9h30-10h10 :

Céline FAURITE (MPR pédiatrique, Roscoff), Thérèse LAUSECKER (MPR pédiatrique, Lannion), Patrick VAN BOGAERT (Neuropédiatre, Angers)

Quelle place pour les SMR pédiatriques dans le parcours de soins des enfants avec un polyhandicap ?

10h10-10h50 :

Adélaïde BROSSEAU-BEAUVIR (Neuropédiatre, Brest), Capucine de LATTRE (MPR pédiatrique, Nantes), Tiphaine HERVE (pédiatres, Rennes), Julie BEAUFILS (MPR pédiatrique, Rennes)

10h50-11h10 : Pause

Retour d'expérience sur le parcours de soins des TC légers à modérés en Ile-de-France (Article 51 "TCCL: Filières oubliées des SSR")

11h10-12h10 :

Mathilde CHEVIGNARD (MPR pédiatrique, PhD, HDR, Hôpitaux de Saint-Maurice), Manon RICHARD (coordinatrice de parcours CRFTC, antenne pédiatrique)

12h10-13h40 : Pause déjeuner libre

Nouvelles modalités de prise en charge en SMR pédiatriques : quelle place pour les stages à caractère "intensif" ?

13h40-14h20 :

Rodolphe BAILLY (Kinésithérapeute, PhD, Brest), Hélène LE TALLEC (MPR pédiatrique, Orient), Josselin DEMAS (Kinésithérapeute, Maître de Conférence Universitaire, Angers)

Quelle place pour les nouvelles technologies en SMR pédiatriques ?

14h20-15h00 :

Christelle PONS (Maître de Conférence Universitaire-MPR pédiatrique, Brest), Guy LETELLIER (MPR Pédiatrique, Nantes)

15h00-15h20 : Pause

Etat des lieux du parcours de soins des adolescents avec un trouble des conduites alimentaires - Partie 1

15h20-16h05 :

Emilie NIELASSOFF (pédopsychiatre, Angers), Anaïs MAHEUX (Pédiatre, Rennes)

Etat des lieux du parcours de soins des adolescents avec obésité - Partie 2

16h05-16h45 :

Marion BEAUMESNIL (Pédiatre, Angers), Cécile AUBERT MONOT (Pédiatre, Roscoff)

Clôture de la journée

16h45-17h00 :

Mot de fin par le Professeur Sylvain BROCHARD, le Professeur Mickaël DINOMAS, l'ARS Bretagne et l'ARS Pays de la Loire.